

Zeitschrift:	NIKE-Bulletin
Herausgeber:	Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe
Band:	17 (2002)
Heft:	1: Bulletin
Artikel:	Les patrimoines et leurs publics : l'expérience genevoise
Autor:	Baertschi, Pierre
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-726929

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les patrimoines et leurs publics – L'expérience genevoise

La protection du patrimoine est, comme on sait, une pratique de nature essentiellement culturelle et l'a toujours été. Depuis son institutionnalisation progressive au XIX^e siècle, la définition de son objet, l'élaboration de ses méthodes, le dynamisme variable dont elle a su faire preuve à travers le temps comme la plus ou moins grande résonance qu'elle eut dans le débat public ont constamment évolué. Sa pratique a été influencée par le changement des sensibilités, la variété des regards portés sur le passé ou encore la conception sans cesse renouvelée qu'une société peut avoir de son identité. En ce sens, l'opportunité de l'information et de la diffusion des résultats de son activité auprès du public, pris dans son sens le plus large, ne devrait guère se poser. De fait, garantes de l'intérêt commun, la plupart des administrations en charge du patrimoine n'ont pas eu à se préoccuper de communication jusqu'il y a peu. En se fondant sur les bases légales à leur disposition, il leur a suffi de s'assurer que les objets qu'elles jugeaient dignes d'être protégés le soient effectivement et dans les règles de l'art. Dans le meilleur des cas, d'autres institutions – musées, associations locales, écoles, etc. – prenaient en charge l'information de couches plus larges de la population. Le patrimoine, représenté par des édifices monumentaux dont presque personne ne contestait la légitimité, appartenait de plein droit à l'identité culturelle du pays.

Une telle conception minimale des rapports entre spécialistes et grand public s'avère aujourd'hui insuffisante. Il n'est pas nécessaire de revenir sur la crise générale des valeurs, mainte fois commentée, pour remarquer que les valeurs qui sous-tendent la définition du patrimoine n'occupent plus la place privilégiée qui fut la leur pendant longtemps. Leur explicitation est devenue de plus en plus incertaine à mesure que le champ de la protection s'est étendu. Le rôle social du patrimoine, autrefois intimement lié à la constitution de l'identité nationale, va même aujourd'hui jusqu'à s'attacher à des notions bien plus vagues, mais essentielles, telles que le

développement durable ou la qualité de vie et de l'environnement. Parallèlement, sa position est menacée par une médiation toujours croissante, qui tend à effacer les hiérarchies les mieux établies. Risquant sans cesse d'être instrumentalisé à des fins commerciales ou touristiques, il cherche de nouvelles voies de légitimité. Pour s'affirmer ou simplement continuer d'exister, le patrimoine se doit de formuler à nouveau sa place dans le débat public et médiatique, domaine où il se trouve concurrencé par d'innombrables préoccupations de tous types. Comme toute institution culturelle, il n'est plus à l'abri d'une remise en cause radicale et peut devoir répondre à de nouvelles exigences, comme la critique de son élitisme ou la mise en cause de ses méthodes et objectifs.

Dans cette perspective, Genève – canton-ville où la pression urbaine a toujours été très forte – connaît une situation particulière. Depuis plus d'un siècle et surtout ces dernières décennies, le patrimoine n'a cessé d'y être l'objet d'un débat public. Il n'est pas rare que les questions de sauvegarde de bâtiments anciens ou modernes font l'objet d'un vote populaire ou qu'ils représentent l'une des dimensions centrales d'un projet controversé d'aménagement. Les associations de sauvegarde y sont très actives et ne partagent pas toutes les mêmes sensibilités politiques. Par ailleurs, la population est largement ouverte à l'influence française. Ainsi, la modernisation des politiques culturelles initiée en 1981 sous la présidence de François Mitterrand y a très rapidement rencontré un large écho. Ces conditions étaient favorables pour que se développent ici, avant le reste de la Suisse, les prémisses d'une politique de communication des questions patrimoniales. La Ville de Genève, qui oeuvra avec le concours du canton, eut à cet égard un rôle d'entraînement en donnant notamment, dès 1994, un relief particulier aux Journées européennes du patrimoine. Cela s'est traduit par des taux de fréquentation qui ne trouvaient pas leur comparaison dans

Resumee

Während es lange Zeit genügte, dass sich die Denkmalpflege ausschliesslich mit der Wahlung und Restaurierung unseres gebauten Erbes auseinandersetzte, ist heute die Erhaltung unserer Denkmäler weit komplexer geworden. Der Denkmalbegriff hat sich erweitert und beinhaltet auch Bauten aus jüngster Vergangenheit und verschiedenster Baukultur, was die Arbeit der Denkmalpflege anspruchsvoller macht. Zudem ist die Denkmalpflege oder zumindest deren Finanzierung in der von Spardruck geprägten Politik immer häufiger Objekt heftiger Diskussionen oder wird für Partikularinteressen instrumentalisiert. Die Denkmalpflege muss sich also zunehmend auch mit der gesellschaftlichen Rolle des Denkmals auseinandersetzen und sich bemühen, die Öffentlichkeit in diese Diskussion mit einzubziehen. In Genf hat die öffentliche Diskussion um Denkmäler eine lange Tradition. Politiker aller Lager, private Organisationen und nicht selten die Stimmbürger äussern sich zu Fragen der Kulturgüter-Erhaltung. Vor diesem Hintergrund ist es nicht weiter verwunderlich, dass der Europäische Tag des Denkmals von der Denkmalpflege gerne

■ Schwerpunkt

als Anlass für eine breite Öffentlichkeitsarbeit genutzt wird, und diese beim Publikum auch sehr gut ankommt. Seit Jahren ist der Denkmaltag in der ganzen Romandie ein grosser Erfolg.

le reste de la Suisse, avant que le canton de Vaud et les autres cantons romands ne donnent à leur tour un éclat particulier à la manifestation. Auparavant, de grandes kermesses destinées à financer les chantiers de restauration de la cathédrale Saint-Pierre et du temple de Saint-Gervais rassemblèrent plusieurs dizaines de milliers de personnes. Dans ce cadre, le service cantonal d'archéologie s'était si-

peut être considérée comme de la vulgarisation.

A Genève – mais la remarque vaut sans doute pour le reste de la Suisse – la promotion culturelle n'est cependant guère structurée dans le domaine du patrimoine comme elle peut l'être ailleurs, notamment si l'on pense à des institutions comme les musées ou encore aux services de communication des directions régionales des affaires culturelles françaises. Cette activité de mise en valeur s'insère tant bien que mal dans le planning général des missions de l'administration. L'écho rencontré par les Journées du patrimoine en Suisse romande – 48 000 visiteurs en 2001 (dont 30 000 pour le canton de Vaud!) qui ne représente, pas moins de trois-quarts de la fréquentation nationale de la manifestation – montre que, même sans recours à des professionnels de la communication, un projet cohérent peut aboutir à de bons résultats. Un programme attrayant, la collaboration entre plusieurs cantons et la mise en commun des moyens ont permis de contourner la difficulté. Cependant la distance est toujours plus évidente entre la bonne image acquise par l'événement au fil des ans et une organisation menée sur une base essentiellement bénévole. La gestion des attentes des participants sur le terrain est grosse de risques (gestion des flux de visiteurs, sécurité du public et des sites, fiabilité des programmes, démotivation, etc.). Une forme de professionnalisation, au moins partielle, paraît inévitable à moyen terme.

Pour éviter de prévisibles dérapages, sans doute faudra-t-il mieux définir les objectifs de communication du patrimoine et réfléchir aux moyens qui doivent lui être attribués. On relativisera tout d'abord les chiffres, car, par comparaison au succès d'autres manifestations et à l'expérience française, les Journées européennes du patrimoine ne s'imposent pas (encore ?) dans notre pays, y compris en Suisse romande, comme un événement véritablement populaire. Chercher à augmenter encore le nombre de visiteurs ne pourrait se faire qu'au prix d'une orientation des contenus vers les attentes du plus grand nombre. Il est probable alors que la manifestation ne rende plus compte de la pratique la plus actuelle du patrimoine qui a précisément intégré de nouveaux champs thématiques, certainement moins porteurs en terme de fréquenta-



Vue d'un concert donné sous les halles de l'ancien Arsenal à Genève pendant les Journées du patrimoine. Les «Nuits du patrimoine» organisées lors des deux premières éditions de la manifestation à Genève (1994 et 1995) à l'initiative de Martine Koelliker, alors conseillère en conservation du patrimoine de la Ville de Genève, proposait un nouveau rapport entre le public et son environnement bâti. L'ambiance festive et nocturne de la manifestation furent un gage de succès.
(Didier Jordan, Genève, 1994)

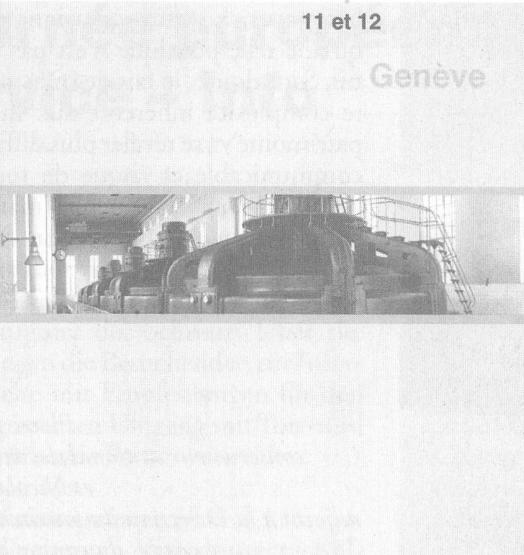
gnalé par des initiatives pionnières dans la présentation des résultats de ses fouilles. À ces événements, il convient encore d'ajouter l'écho rencontré par le transfert de la ferme Guillerme Pastori au musée du Ballenberg ou encore les nombreuses publications émanant de la direction du patrimoine et des sites comme des services municipaux, dont une bonne part

Journées du patrimoine
99

septembre

11 et 12

Genève



n°16 La Fondation « Neptune »: croisière en barque

quand

dimanche 9 septembre à 10h, 11h, 13h, 14h et 15h

où

quai marchand des Pâquis, débarcadère 8 des Mouettes Genevoises

visites

croisière conduite par Michael Post, patron de la barque, et son équipage

remarque

au maximum 50 personnes sont admises à bord

organisation

Fondation « Neptune »

et dut être renflouée, avant que sa restauration puisse être entreprise à Collonge-Bellerive. 18'000 heures de travail furent nécessaires. Remise à l'eau le 13 décembre 1976, elle fit sa première sortie officielle en mai 1976. Depuis, la Fondation « Neptune » gère et entretient la barque qui lui a été confiée par l'Etat. Seul le « patron » de la barque est salarié. La location de la barque (fête, anniversaire, sortie d'entreprise...) permet d'alimenter un fonds uniquement destiné à son entretien.



patrimoine et associations - carton de Genève

25

Journées du patrimoine
2000

septembre

9 et 10

Vaud



Un concept de communication des Journées du patrimoine, relativement simple mais efficace, a été élaboré à partir de 1999 à Genève, puis étendu au canton de Vaud et dans le reste de la Suisse romande. Les principes de base sont l'attractivité par le format, la photo et le large usage de la couleur, la lisibilité grâce à une structure simple (une fiche et une illustration par visite) et une diffusion centrée sur le public francophone (Suisse romande et France voisine). Le financement est assuré aux deux tiers par le sponsoring.

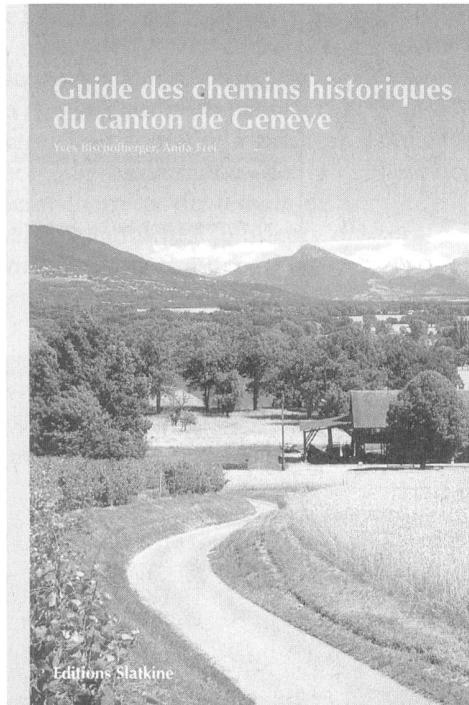
tion (patrimoines récents, patrimoines industriels, patrimoines mineurs, etc.).

A notre sens, une politique de communication du patrimoine a tout intérêt à se démarquer des domaines avec lesquels elle pourrait facilement être confondue, en premier lieu le tourisme. Il ne s'agit pas seulement de montrer des objets prestigieux, démarche qui reste l'attente première du public. Il faut avant tout expliquer et donner l'occasion de voir un travail, tout en cherchant à compenser par un gain de connaissances l'inévitable désenchantement suscité par une dé-

mystification des objets et des hiérarchies les plus unanimement acceptées. Il faut construire une approche didactique fondée sur une exigence de qualité, en faisant appel à la multiplicité de métiers connexes et au savoir scientifique. On n'oubliera pas non plus de s'adresser aussi aux relais d'opinions locaux (mairies, associations, etc.) et l'ensemble des personnes concernées par le patrimoine, notamment les propriétaires et usages des édifices. La découverte, à l'occasion des JEP de l'an 2000 du « patrimoine du XX^e siècle », le succès rencontré en Suisse

■ Schwerpunkt

Le Guide des chemins historiques du canton de Genève (Yves Bischofberger et Anita Frei, Genève, Editions Slatkine, 1998) a fait la preuve que la diffusion des connaissances scientifiques correspond à l'attente du public (2'000 exemplaires vendus en trois mois à sa parution, réédité une seconde fois). L'ouvrage, qui n'est pas un guide de promenades, a néanmoins conservé sa structure d'origine, soit celle de l'inventaire des chemins historique de la Suisse (IVS), dont il présente une version simplifiée et synthétique.



romande par la manifestation et la reconnaissance sociale qu'ont acquise certains bâtiments à cette occasion montrent qu'une telle politique n'est pas sans avenir. Sans doute, le fait de transmettre cette complexité inhérente aux métiers du patrimoine va se révéler plus difficilement communicable et risque de toucher un public moins nombreux, mais la démarche nous paraît porteuse de fruits à long terme.

Pierre Baertschi,
conservateur cantonal des monuments
et Nicolas Schätti,
adjoint à la Direction du patrimoine et des
sites du canton de Genève
1, David Dufour, 1211 Genève 8
T 022 327 43 88, F 022 327 51 30
nicolas.schatti@etat.ge.ch